

## Marie Moret à Offroy, Guiard et Cie, 20 avril 1900

Auteur·e : **Moret, Marie (1840-1908)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Informations sur le document source

Cote Familière de Guise, inv. n° 2005-00-122

Collation 1 p. (395r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Familière de Guise

### Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Offroy, Guiard et Cie, 20 avril 1900,  
Équipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN  
(UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/12/2025 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/54747>

### Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familière de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [20 avril 1900](#)

Lieu de rédaction 14, rue Bourdaloue, Nîmes (Gard)

Destinataire [Offroy et Cie](#)

Lieu de destination 60, rue du Faubourg-Poissonnière, Paris

# Description

RésuméMarie Moret retourne à la banque l'accusé de réception de certificats de dépôt et la reconnaissance de l'exactitude de son relevé de compte au 31 mars 1900. Elle les prie de l'informer de l'encaissement des arrérages de ses obligations Suez 5 % et de ses titres de la rente italienne.

## Mots-clés

[Finances personnelles](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

---

Tours, 20 MAI  
1900  
qui il m'avait  
remis à la date de  
16 MAI  
au Gouvernement

Messieurs Offroy, Guérard &c  
j' n' s'honnerai de vous  
retourner sans ce pli :

1<sup>e</sup> L'accuse de réception  
en forme des certificats annexés  
par votre bordereau N° 300

2<sup>e</sup> La reconnaisance de  
l'inexactitude du relevé de mon  
compte chez vous au 30 mars  
dernier.

Quand vous aurez encaissé  
les 3 off. Sud 6% amorties  
et les arriérages de me reten-  
tationne 3%, vous ren-  
dez bien m'en donner avis,

afin que j'en passe les  
écritures conformes.

Après ce nous pris-  
Messieurs, l'assurance  
de toute ma considé-  
ration

Marie Gadix